



MAI 2008
Numéro 3

LE BULLETIN D'ALMA 74

Allô MALtraittance envers les Personnes Agées ou Handicapées

Editorial : Alma 74 et le 3977

Le 5 février dernier, Valérie LETARD, secrétaire d'Etat à la Solidarité annonçait le lancement du 3977 (prix d'un appel local), numéro national à l'écoute des personnes victimes ou témoins de maltraitance envers une personne âgée ou handicapée.

Cette plateforme d'écoute nationale s'appuie sur le partenariat de deux associations : l'AFBAH, qui assure la gestion technique du 3977, et le réseau ALMA France présent dans 58 départements qui assure un suivi de proximité des dossiers transmis par le 3977.

La création du 3977 s'inscrit dans le cadre du plan de développement de la bientraitance et de renforcement de la lutte contre la maltraitance publié le 25 mai dernier. Ce numéro, qui remplace le n° national de la fédération Alma France, permettra aux appelants de tout le territoire français d'avoir une plage d'écoute plus étendue (du lundi au vendredi de 9H à 19H).

ET Alma 74 ?

Rien ne change pour Alma 74 qui assure toujours 2

permanences d'écoute par semaine les lundi et vendredi de 14H à 17H. Plus concrètement, les personnes qui ne peuvent nous téléphoner pendant ces heures pourront :

- soit nous envoyer un mail à alma74@alma74.haute-savoie.net pour un premier contact en demandant un rendez-vous téléphonique à des heures qui leur conviennent ;
- soit nous laisser un message sur notre répondeur avec leurs coordonnées et les heures où nous pouvons les rappeler
- soit contacter le 3977 pour une 1^{ère} écoute. La plateforme nous fera suivre par la suite les éléments de la situation pour que nos référents professionnels en assurent le suivi et puissent conseiller les personnes qui le souhaitent.

Toutes les situations provenant de Haute Savoie restent donc suivies par Alma 74, le 3977 n'assurant qu'une première écoute. Ainsi nous vous conseillons de contacter en priorité votre centre d'écoute

Alma 74.

La création du 3977 encourage davantage de personnes à oser parler des violences qu'elles subissent ou dont elles ont été témoins. Cela multiplie le nombre de personnes qui vont être écoutées, soutenues, conseillées par les antennes ALMA en général et la nôtre en particulier. De plus, notre association, mieux connue, va pouvoir encore développer ses interventions de sensibilisation et de soutien à la bientraitance auprès des étudiants et des professions médico-sociales, des professionnels en activité, comme des bénévoles qui accompagnent jour après jour les personnes les plus vulnérables parmi les personnes âgées ou les adultes en situation de handicap.

**Alma 74 : 04.50.46.80.91
le lundi et le vendredi de
14H à 17H**

3977 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 9H à 19H

Sommaire :

Editorial : Alma 74 et le 3977	1
Un franc succès pour la séance « Faut-il maux dire ? »	2
Regards sur la maltraitance envers les personnes handicapées	3
Nouveau Schéma Gérontologique départemental : bilan du groupe de travail sur la bientraitance et la prévention de la maltraitance	4
Bulletin d'adhésion	4

Un franc succès pour le spectacle « Faut-il maux dire ? »



Alma 74 a accueilli le 6 Mars 2008 en fin de journée, ce spectacle de la compagnie Mises en scène d' Avignon. Celui-ci a été réalisé il y a deux ans par nos collègues de Vauclus'Alma et ses référents, qui ont construit les scénarios avec les comédiens, qui utilisent la méthode interactive du théâtre de l'opprimé, créée par Augusto Boal, metteur en scène Brésilien, victime de la dictature dans les années 70, et exilé en France. L'idée est de représenter des scènes de maltraitance auprès d'adultes handicapés ou âgés, puis de faire participer le public. Le Théâtre est un mode d'expression antique, très humain, qui fait appel aux sentiments par un mécanisme d'identification. Les acteurs nous ont parfaitement fait vivre des situations de maltraitance potentielle, concrète, loin des évocations théoriques, en nous transmettant une émotion certaine. Chaque scénario a été joué en entier une première fois. Puis au cours d'une deuxième présentation, le public était invité à crier « stop » au moment où débutait la mauvaise attitude, et un volontaire venait sur scène

proposer une autre solution, en expliquant le but de sa démarche. Des jeunes spectateurs ont très vite réagi, et certains d'entre eux, étudiants ou déjà professionnels expérimentés, ont osé s'interposer sur le plateau pour jouer le jeu. Nous les remercions particulièrement de leur participation qui a rendu le spectacle très vivant. Grâce au soutien financier de la Direction de la Gérontologie et du Handicap et de l'ODAC, tous deux dépendant du Conseil Général, également l'aide du CIAS de l'agglomération annécienne, et celui de la municipalité de Cran-Gévrier nous avons pu accueillir gratuitement 200 personnes dans cette belle salle Renoir, tout à fait adaptée à cette expérience, qui fût une réussite aux dires des spectateurs. C'est un encouragement pour nous à poursuivre nos séances de sensibilisation sous toutes les formes possibles, s'adaptant à chaque fois au public concerné. En effet les raisons

de dérapage possible des aidants naturels, comme des professionnels, sont multiples. Notre démarche n'a pas pour objectif de culpabiliser, encore moins d'accuser qui que ce soit, mais d'aider à améliorer le service rendu, avec le souci permanent de la bienveillance des personnes vulnérables. Cela est possible, déjà en s'interrogeant soi-même sur sa pratique, et surtout en ne restant pas isolé, en communiquant avec les autres, car nous avons tous besoin d'être écoutés et aidés pour garder la force de continuer à soutenir jour après jour les personnes fragiles dont nous avons la responsabilité. Dans tous les cas notre équipe de bénévoles reste naturellement à votre écoute au téléphone deux demi-journées par semaine pour essayer de comprendre vos difficultés et rechercher avec vous des solutions. N'hésitez pas à nous appeler, car, rappelons-le, **OSER PARLER de la maltraitance, c'est aussi la prévenir.**



Les quatre comédiens de la compagnie Mises en scène.

Cette séance peut être renouvelée l'an prochain, ailleurs dans le département, là où une bonne salle pourra être mise à notre disposition. Faites le savoir !

Regards sur la maltraitance envers les personnes handicapées

ALMA 74 a décidé depuis plusieurs mois de s'ouvrir à l'écoute des situations de maltraitance tant à l'égard des personnes âgées que des personnes handicapées et s'est interrogé sur la question de savoir si ces deux populations sont soumises aux mêmes types de maltraitance ou s'il existe des spécificités propres.

On retrouve auprès des personnes handicapées les mêmes typologies de maltraitance que celles repérées auprès des personnes âgées (violences physiques, abus financiers- à quoi utilise-t-on l'Allocation d'Adulte Handicapé ?-, harcèlement, souffrance psychologique, propos désobligeants, mise en état de dépendance, etc.).

A domicile, les personnes peuvent être isolées, marginalisées, laissées pour compte. On décide pour eux, on gère leur argent et leur patrimoine, on ne les écoute pas, on ne les fait pas participer aux loisirs, aux sorties, on les cache, on en a honte, on culpabilise.

En établissement, on les place en situation de dépendance, on « s'occupe de tout », ils n'ont pas ou peu d'initiative, ils se plient à la réglementation de la vie institutionnelle, « ils suivent », ils ne sont pas ou peu stimulés, on les presse car ils ne vont pas assez vite.

Une différence importante entre les deux populations réside dans le fait que les vies institutionnelles sont pour beaucoup de personnes handicapées fort longues. Les liens qui se créent entre certains professionnels et certains résidents d'établissement durent plusieurs années, parfois plusieurs dizaines d'années. Si certains aspects sont positifs – stabilité des repères, connaissance des personnes, mise en place de rituels – d'autres peuvent être sujets à risque : grande proximité, manque de distance, « je connais tout de lui, donc je sais ce qui est bon pour lui et je décide à sa place ».

Ces risques, ces dérives, les établissements les connaissent et ont mis en place des moyens, des stratégies pour les

éviter, les analyser et adapter leur projet d'établissement.

Précisons que les établissements pour personnes handicapées sont nettement mieux dotés en personnel et en moyens que les EHPAD ; que les personnels sont, d'une façon générale - même s'il y a des exceptions - mieux formés ; que les temps de réunion, de réflexion, d'analyse de la pratique sont depuis plus longtemps intégrés dans les projets institutionnels (et pris en compte dans les budgets).

Si les mêmes risques de maltraitance existent pour les personnes handicapées et les personnes âgées, les acteurs du handicap en ont pris conscience bien plus tôt et ont su développer et mettre en œuvre les moyens de prévention nécessaire auprès des personnes connues de leurs services.



***Chers lecteurs,
si vous souhaitez nous
faire connaître une
situation de
maltraitance pour
laquelle une solution
favorable a été trouvée,
ou si vous avez été
agréablement surpris
par une attitude
particulièrement
bienveillante face à
une situation qui vous
paraissait difficile,
c'est avec plaisir que
nous vous ouvrirons
nos colonnes.***

Pour tout
renseignement,
vous pouvez vous
adresser à votre
centre d'écoute :

Alma 74
BP 50040
74962 Cran-Gévrier
Cedex.
04.50.46.80.91
alma74@alma74.haute-savoie.net

Nouveau Schéma Gérontologique Départemental : bilan du groupe de travail sur la bientraitance et la prévention de la maltraitance

Dans le cadre de l'élaboration de ce nouveau schéma pour la période 2008-2012, Alma 74 a participé au groupe de travail sur la bientraitance et la lutte contre la maltraitance. Au cours de deux demi-journées de réflexion menées fin janvier, le groupe a élaboré 7 actions à développer en priorité sur la Haute Savoie :

- Action 1 : Mettre en place de la formation continue pour le personnel de terrain et les cadres sur l'accompagnement, dans les établissements et services
- Action 2 : Promouvoir la rencontre et la participation de la personne âgée et de la famille lors de la mise en place et du suivi du projet de vie/ plan d'aide.
- Action 3 : Promouvoir une admission ou acceptation d'aide discutée et consentie
- Action 4 : Accompagner la mise en place de l'évaluation sociale et médico-sociale (dans son cadre légal- loi 2002-2 du 2 janvier 2002)
- Action 5 : Mutualiser des moyens sur les territoires des pôles gérontologiques pour la mise en place d'échanges entre psychologues et professionnels
- Action 6 : Mettre en place des groupes de parole et d'échanges entre les professionnels (Domicile/Etablissements)
- Action 7 : Identifier les référents au sein des structures (établissements et services) et formaliser des protocoles de traitements des informations sur la maltraitance.

Ces fiches-actions ne sont que des propositions qui seront synthétisées par le cabinet d'audit qui va présenter la rédaction du Schéma à l'approbation de l'Assemblée Départementale.

Bulletin d'adhésion

Je souhaite soutenir l'action développée par Alma 74

Madame, Monsieur :

Organisme :

Fonction :

Adresse :

C.P. : Ville :

Tél. : Mobile : Fax :

E-mail :

Je joins à mon bulletin d'adhésion la somme de **15 Euros**

Don Possible :€

Nos partenaires :



Pour nous joindre :

04.50.46.80.91

Permanences

téléphoniques :

Lundi et Vendredi

De 14h à 17h

Adresse :

Alma 74

BP 500 40

74962 CRAN-GEVRIER

Cedex

Mail :

alma74@alma74.hautsavoie.net